



Exercice 2019

Prudence Créole

Prudencecreole.com

ANNEXE RSSF

Etats de Reporting Quantitatif (QRT)



Bilan (1/2)

S.02.01.02

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2019
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Actifs		
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	4 439
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	245 292
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 267
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
<i>Actions</i>	<i>R0100</i>	<i>5 333</i>
Actions – cotées	R0110	43
Actions – non cotées	R0120	5 290
<i>Obligations</i>	<i>R0130</i>	<i>232 704</i>
Obligations d'État	R0140	127 026
Obligations d'entreprise	R0150	98 546
Titres structurés	R0160	6 916
Titres garantis	R0170	216
Organismes de placement collectif	R0180	2 974
Produits dérivés	R0190	14
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 011
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	1 011
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	41 660
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	41 660
Non-vie hors santé	R0290	41 693
Santé similaire à la non-vie	R0300	-34
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 515
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	15 301
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	1 670
Autres créances (hors assurance)	R0380	13 303
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2 369
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	1 472
Total de l'actif	R0500	328 032

Bilan (2/2)

S.02.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	158 681
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	147 734
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	127 661
Marge de risque	R0550	20 072
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	10 948
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	10 135
Marge de risque	R0590	813
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	14 216
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	14 216
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	13 838
Marge de risque	R0680	378
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Autres provisions techniques	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 254
Provisions pour retraite	R0760	1 907
Dépôts des réassureurs	R0770	2 073
Passifs d'impôts différés	R0780	11 302
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	1 608
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	7 990
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	3 279
Autres dettes (hors assurance)	R0840	15 696
Passifs subordonnés	R0850	15 036
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	15 036
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	7 076
Total du passif	R0900	240 118
Excédent d'actif sur passif	R1000	87 914

Provisions techniques vie et santé SLT (1/2)
S.12.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentés découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)			
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				C0090	C0100	C0150
					C0040	C0050		C0070	C0080						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque															
Meilleure estimation															
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	0	0	13 838	0	13 838				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0090	0	0	0	0	0	0	0	13 838	0	13 838				
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	0	0	378	0	378				
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques															
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Meilleure estimation	R0120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Marge de risque	R0130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Provisions techniques - Total	R0200	0	0	0	0	0	0	0	14 216	0	14 216				

Provisions techniques vie et santé SLT (2/2)
S.12.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties			
		C0160	C0170	C0180			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030		0		0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		0		0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie – total	R0090		0		0	0	0
Marge de risque	R0100	0			0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120		0		0	0	0
Marge de risque	R0130	0			0	0	0
Provisions techniques – Total	R0200	0			0	0	0

Provisions techniques non-vie (1/2)
S.17.01.02

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0
véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	1 349	33	0	3 735	-2 074	2	2 070	240
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-33	0	0	74	89	1	1 729	166
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 382	33	0	3 661	-2 162	1	341	73
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	8 226	527	0	99 578	6 519	16	14 371	3 205
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	36 668	271	0	2 533	163
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	8 226	527	0	62 910	6 248	16	11 838	3 042
Total meilleure estimation – brut	R0260	9 575	560	0	103 313	4 445	18	16 440	3 445
Total meilleure estimation – net	R0270	9 608	560	0	66 571	4 086	17	12 179	3 115
Marge de risque	R0280	809	3	0	16 217	141	5	3 295	415
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	10 384	563	0	119 530	4 586	23	19 735	3 860
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	-33	0	0	36 742	359	1	4 261	329
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	10 418	563	0	82 788	4 227	22	15 474	3 530

Sinistres en non-vie (1/2)

S.19.01.21

Entité : Prudence Créole

Date : 31/12/2019

Devise : KEUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

Ligne d'activité / année de souscription

Z0010	année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

		Année de développement											Pour l'année en cours		Somme des années (cumulés)	
Year		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		C0170	C0180	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110				
Prior	R0100											1 515		R0100	1 515	161 213
N-9	R0160	26 083	10 344	873	150	316	152	66	-36	111	195		R0160	195	38 254	
N-8	R0170	25 172	13 085	740	358	358	274	43	456	7			R0170	7	40 493	
N-7	R0180	29 539	13 492	70	808	85	-687	114	173				R0180	173	43 593	
N-6	R0190	31 334	14 452	1 551	720	642	520	238					R0190	238	49 458	
N-5	R0200	38 443	15 838	1 454	413	578	188						R0200	188	56 914	
N-4	R0210	34 818	19 507	2 499	960	1 264							R0210	1 264	59 048	
N-3	R0220	34 943	22 993	837	1 232								R0220	1 232	60 006	
N-2	R0230	38 070	22 210	1 750									R0230	1 750	62 030	
N-1	R0240	41 720	23 471										R0240	23 471	65 191	
N	R0250	37 954											R0250	37 954	37 954	
													Total	R0260	67 988	674 154

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)			
Year		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		C0360	C0300	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300				
Prior	R0100											14 368		R0100	13 818	
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	668	399		R0160	388		
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	1 255	1 300			R0170	1 256		
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	674	1 506				R0180	1 455		
N-6	R0190	0	0	0	0	0	6 271	9 401					R0190	9 020		
N-5	R0200	0	0	0	0	4 266	5 223						R0200	5 041		
N-4	R0210	0	0	0	10 016	7 135							R0210	6 863		
N-3	R0220	0	0	13 272	17 280								R0220	16 586		
N-2	R0230	0	14 794	17 315									R0230	16 600		
N-1	R0240	42 306	17 454										R0240	16 904		
N	R0250	34 862											R0250	33 954		
													Total	R0260	121 885	

Sinistres en non-vie (2/2)

S.19.01.21

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2019
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

année de souscription / année d'accident

Z0010	année de souscription
-------	-----------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +					
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110					
Prior R0100												0	R0100	0	C0180	569
N-9 R0160	117	58	17	2	3	23	5	-104	-7	0			R0160	0		114
N-8 R0170	21	66	26	0	0	0	-2	0	0				R0170	0		111
N-7 R0180	17	26	2	2	2	0	0	0					R0180	0		50
N-6 R0190	21	26	0	0	0	0	0						R0190	0		47
N-5 R0200	4	4	0	0	0	0							R0200	0		9
N-4 R0210	0	0	0	0	0								R0210	0		0
N-3 R0220	0	7	0	0									R0220	0		7
N-2 R0230	3	22	0										R0230	0		26
N-1 R0240	0	25											R0240	25		25
N R0250	2												R0250	2		2
Total													R0260	27		958

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)				
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +					
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300					
Prior R0100												3	R0100	3	C0360	
N-9 R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4			R0160	4		
N-8 R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0				R0170	0		
N-7 R0180	0	0	0	0	0	0	2	-1					R0180	-1		
N-6 R0190	0	0	0	0	0	2	0						R0190	0		
N-5 R0200	0	0	0	0	3	2							R0200	2		
N-4 R0210	0	0	0	0	0								R0210	0		
N-3 R0220	0	0	0	-1									R0220	-1		
N-2 R0230	0	4	-3										R0230	-3		
N-1 R0240	10	-2											R0240	-2		
N R0250	13												R0250	13		
Total													R0260	15		

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires S.22.01.21

Entité : Prudence Créole

Date : 31/12/2019

Devise : KEUR - milliers d'Euros

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	172 897	0	0	910	0
Fonds propres de base	R0020	93 449	0	0	-521	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	93 449	0	0	-521	0
Capital de solvabilité requis	R0090	47 821	0	0	3 311	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	81 723	0	0	-521	0
Minimum de capital requis	R0110	16 547	0	0	47	0

Fonds propres (1/2)
S.23.01.01

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	7 027	7 027	0	0	0
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	13 413	13 413	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0	0	0	0
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0	0	0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0	0	0	0
Actions de préférence	R0090	0	0	0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0	0	0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	57 974	57 974	0	0	0
Passifs subordonnés	R0140	15 036	0	0	15 036	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0	0	0	0	0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0	0	0	0	0
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	0
Total fonds propres de base après déductions	R0290	93 449	78 414	0	15 036	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0	0	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0	0	0	0	0
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0	0	0	0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0	0	0	0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0	0	0	0	0
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0	0	0	0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0	0	0	0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0	0	0	0	0

Fonds propres (2/2)
S.23.01.01

Entité : Prudence Créole
 Date : 31/12/2019
 Devise : KEUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	93 449	78 414	0	15 036	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	93 449	78 414	0	15 036	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	93 449	78 414	0	15 036	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	81 723	78 414	0	3 309	
Capital de solvabilité requis	R0580	47 821				
Minimum de capital requis	R0600	16 547				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	195,41%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	493,87%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	87 914
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	9 500
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	20 440
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	57 974
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	6 189
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	6 189

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard et un modèle interne partiel S.25.02.21

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2019
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard et un modèle interne partiel

Numéro d'identification unique du composant	Description des composants	Calcul du capital de solvabilité requis	Montant modélisé	USP	Simplifications
C0010	C0020	C0030	C0070	C0080	C0090
FIN01	Risque de marché	4 010	4 010		
CRD01	Risque de crédit	13 009	13 009		
LUW01	Risque de souscription vie	0	0		
NUW01	Risque de souscription non-vie	47 084	47 084		
OPE01	Risque opérationnel	4 128	0		
XT01	Cross Terms	-218	0		
NDT01	Impact fiscal	-11 302	-11 302		
MOD01	Capital supplémentaire	1 964	0		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Total des composants non diversifiés	R0110	58 675
Diversification	R0060	-10 854
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	47 821
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	47 821
Autres informations sur le SCR		
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des provisions techniques	R0300	0
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des impôts différés	R0310	-11 302
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des NSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

S.28.01.01

Entité : Prudence Créole
Date : 31/12/2019
Devise : KEUR - milliers d'Euros

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

Calcul du MCR non-vie		Activités en non-vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	9 608	32 382
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	560	491
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	66 571	24 381
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	4 086	34 411
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	17	19
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	12 179	20 478
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	3 115	2 478
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

Calcul du MCR vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0	0
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	0
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	0
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	13 838	0
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	0	0

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0010	C0040
RésultatMCRNL	R0010	16 257	0
RésultatMCR	R0200	0	291

Calcul du MCR global

MCR linéaire	R0300
Capital de solvabilité requis	R0310
Plafond du MCR	R0320
Plancher du MCR	R0330
MCR combiné	R0340
Seuil plancher absolu du MCR	R0350

C0070
16 547
47 821
21 520
11 955
16 547
3 700
C0070
16 547

Minimum de capital requis	R0400
---------------------------	-------